

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 25 du 9 juin 2016

PARTIE PERMANENTE
Marine nationale

Texte 20

DÉCISION N° 0-3751-2016/DEF/EMM/ORG
portant dissolution de la formation administrative « Meuse ».

Du 29 mars 2016

ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE : *bureau « organisation ».*

DÉCISION N° 0-3751-2016/DEF/EMM/ORG portant dissolution de la formation administrative « Meuse ».

Du 29 mars 2016

NOR D E F B 1 6 5 0 5 0 6 S

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 570-0.2.6

Référence de publication : BOC n° 25 du 9 juin 2016, texte 20.

Le ministre de la défense,

Vu le code de la défense - Partie réglementaire III. Le ministère de la défense et les organismes sous tutelle ;

Vu l'arrêté du 24 septembre 2015 fixant la liste des formations administratives relevant du chef d'état-major de la marine ;

Vu l'instruction n° 99/DEF/EMM/ORJ du 28 juin 2010 modifiée, relative à la désignation au commandement ;

Vu l'instruction n° 73/DEF/EMM/ROJ du 6 juillet 2012 relative aux textes d'organisation relatifs aux règles d'organisation de la marine ;

Vu la décision n° 48818/DEF/C/22 - 173/EMM/MAT/FC du 4 décembre 1980 ⁽¹⁾ portant admission au service actif du pétrolier ravitailleur d'escadre « Meuse » ;

Vu la décision du 21 octobre 2015 (A) portant délégation de signature (état-major des armées) ;

Vu la décision n° 0-28374-2015/DEF/EMM/MCO du 22 décembre 2015 portant changement de position du pétrolier ravitailleur « Meuse »,

Décide :

Art. 1er. La formation administrative « Meuse » est dissoute à compter du 18 décembre 2015.

Art. 2. La présente décision est publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le vice-amiral d'escadre,
major général de la marine,*

Arnaud de TARLÉ.

(1) BOC/PA, 1980, p. 4627.

(A) n.i. BO ; JO n° 258 du 6 novembre 2015, texte n° 44.